FEDERATION & MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui, de 10 h. à midi, service de secrétariat et de trésorerie, au siège, 126, rue de la Gare. Remise des livrets de dotation pour inscription des intérêts. Délivrance des formulaires pour vente des chevrons de front aux membres ayant 43 ans. A midi, fête de Jeanne d'Arc à S. Martin.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Quartier de l'Epeule). — Réunion de la Commission le lundi 13 mai, à 7 h. Ordre du jour : Fête des Mères et compte-rendu financier.

CHORALE ENFANTINE DU FRESNOY ET DE LA MACKELLERIE. — Aujourd'hui dimanche, à 11 h. 15, dernière répétition à l'Ecole maternelle de la rue de Rome. Les parents sont invités à cette répétition au cours de laquelle des instructions leur seront données en vue de la fête de la Pentecôte.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Aujourd'hui dimanche, de 10 à 11 h., séances de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'Hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaux).

LE CERCLE ESPERANTISTE « AL PRATIGO PER ESPERANTO » annonce qu'un nouveau cours de langue universelle (Esperanto) commencera mardi, au local 173, rue Jules-Guesde, à Roubaix.

CROIX

Les inscriptions illégales sur les listes électorales

Le Comité républicain nous communique:

Sur appel de M. le docteur Barroyer, président du Comité Républicain de Croix, M. le juge de paix des cantons Est et Ouest de Roubaix, avait ordonné la radiation de quatre électeurs inscrits illégalement, contre tout droit sur les listes électorales de Croix.

L'un de ces électeurs, M. le docteur Milot, s'était pourvu en cassation contre ce jugement. M. le Maire de Croix, dans une lettre publique, pronostiquait triomphalement la décision de la Cour, décision pour laquelle il réclamait d'avance la grande publicité de la Presse. Cette publicité, nous nous empressons de la lui donner.

Elle est contraire aux désirs, aux prétentions de M. le Maire de Croix, lequel dans son omnipotence, avait sans doute oublié qu'il y a encore des juges à Paris comme à Roubaix.

En effet, nous avons appris hier que la Cour de cassation vient de confirmer la décision de M. le juge de paix des cantons Est et Ouest de Roubaix.

M. le Maire en sera bien navré.

Voici d'ailleurs la décision de la Cour:

« Oui M. le conseiller Gazeau, etc., etc., et après en avoir délibéré conformément à la loi;

» Statuant sur le pourvoi de Millot contre le jugement du juge de paix de Roubaix Est et Ouest, en date du 15 avril 1929;

» Attendu que le jugement attaqué déclare que si le docteur Millot justifie de son intention de fixer à Croix son principal établissement, il est au contraire certain et du reste par lui reconnu qu'au mois de février 1929, au moment où furent closes les listes électorales de cette commune, il n'avait pas son habitation réelle à Croix; qu'il en déduit qu'il manque une des deux conditions nécessaires pour qu'aux termes de l'art. 103 du Code civil se soit opéré son changement de domicile d'Arras à Croix;

» Attendu que le jugement attaqué constate en outre que Millot n'a pas à Croix une résidence de six mois, qu'il n'y est pas fonctionnaire et qu'il n'y figure au rôle d'aucune contribution;

» Attendu qu'en décidant dans ces conditions que le docteur Millot ne devait pas figurer sur la liste électorale de Croix pour l'année 1929, le jugement a légalement justifié sa décision sans violer aucun article de loi:

» Pour ces motifs, rejette le pourvoi.

» Ainsi fait et jugé par la Cour de cassation, Chambre des requêtes en son audience publique du 1er mai 1929.

(Signé): **Servia**, président.
Cazeau, rapporteur.

Comme il est d'usage en matière électorale, M. le docteur Milot avait produit un mémoire à l'appui de son pourvoi devant la Cour de cassation. Notre avocat nous informe que ce mémoire contenait des pièces, datées du mois d'avril, qui n'avaient pas été produites devant le juge de paix. Il paraîtrait que parmi ces pièces se trouvait notamment un certificat signé par le maire de Croix attestant que « M. le docteur Milot avait été porté sur le premier tableau rectificatif des listes électorales pour l'année 1929 et que par conséquent l'appel du docteur Barroyer était irrecevable. »

M. le Maire devait cependant savoir que cette inscription n'existait pas, puisqu'il a signé le tableau sur lequel M. Milot ne figure pas. En outre, il ressort d'un constat dressé par Me Verkindère, huissier à Roubaix, au bureau des élections à la Préfecture, que M. le docteur Milot n'est pas inscrit sur ce tableau.

Mais M. Seigneur avait compté sans la légitime méfiance du Comité Républicain, lequel a présenté à la Cour un mémoire complet sur la question. Si cette intervention heureuse ne s'était produite la Cour de cassation aurait pu casser le jugement. M. Seigneur eût exulté.

Les électeurs croisiens sont maintenant fixés sur les protestations de leur premier magistrat et du Parti socialiste. Ils flagelleront de leur vote les auteurs de cette inqualifiable agression contre la vérité.

Le Comité Républicain.

A PROPOS DES ASSURANCES SOCIALES

A dater de ce jour une permanence est établie tous les dimanches de 10 h. 30 à 12 h. 30, au Cercle Saint-Martin, rue Eugène-Guillaume, où un secrétariat de la Fédération catholique se tiendra à la disposition de toutes les personnes désireuses d'avoir quelques explications sur la loi si importante des Assurances sociales, qui sera appliquée prochainement.

AU FAMILIA : « Dans l'ombre du Harem ». Bientôt : Miss Cawell, le gd succès de l'ann. 763

Un jeune homme tombe du tramway Mongy et se blesse grièvement

Dans la soirée de vendredi, un accident dont les suites sont assez graves, est survenu sur le territoire de Croix, à un voyageur du tramway Mongy. Ce dernier, le jeune Jean Houriez, 15 ans, employé, à Roubaix, rue de Lannoy, revenait de son travail, et regagnait le domicile de ses parents, 17, rue du Bois, à Saint-Maurice. Le jeune homme se trouvait près de la porte d'accès, quand à un moment donné, une bousculade se produisit. Par malheur, la chaîne de sûreté n'avait pas été replacée après la descente d'un voyageur, et le jeune homme perdant l'équilibre, fut, malgré ses efforts pour se cramponner, précipité sur la chaussée.

Les autres voyageurs assistèrent impuissants à cette scène. Aux cris poussés par eux, le wattman bloqua les freins de son lourd véhicule; on se précipita au secours de l'infortuné jeune homme qui gisait inanimé sur le bas-côté de la voie.

Dans sa chute Jean Houriez avait été projeté sur un des arbres bordant la route; il reçut les soins de M. le docteur Berthou, qui constata que fort heureusement, le blessé n'avait qu'un bras fracturé et de fortes contusions.

ALCAZAR-CINE. — « La Ruée vers l'or », avec Charlie Chaplin, en 8 parties. 38757

FAMILLES NOMBREUSES. — Réunion du Comité, mardi 14 mai, à 20 h. 30, chez M. Charlet, rue Kléber.

CONCERT D'ETE. — Le concert-apéritif que la Musique Municipale devait donner sur la Grand'-Place aujourd'hui, n'aura pas lieu, en raison du scrutin de ballottage et sera reporté à une date ultérieure.

WASQUEHAL

Dans la nuit, une auto tamponne une voiture à bras dont le conducteur est grièvement blessé

Un nouvel et grave accident s'est produit, dans la nuit de vendredi à samedi, sur le Grand Boulevard Lille-Roubaix, dans les circonstances suivantes:

Samedi vers 4 h., M. Albert Ameye, 32 ans, qui tient à Wasquehal, 31, rue de Marcq, un commerce de légumes, se rendait comme de coutume au marché de Lille afin de s'y approvisionner pour la journée. Il poussait devant lui, une voiture à bras destinée à transporter les achats faits au marché.

Après avoir emprunté la rue de Lille, le léger véhicule venait de déboucher sur le Boulevard de Verdun, lorsqu'au même moment arrivait de la direction de Roubaix, une voiture automobile conduite par son propriétaire, M. Jonckeere, également marchand de légumes, rue de Lannoy, 212, à Roubaix.

Par suite de l'obscurité intense qui règne sur cette section du boulevard absolument dépourvue d'éclairage, et étant donné le faible rendement des phares de l'auto, le chauffeur ne put apercevoir que trop tard le léger véhicule qui le précédait. L'accident était inévitable et malgré ses efforts, M. Jonckeere ne put empêcher la collision de se produire.

Le chauffeur freina immédiatement, et se précipita au secours du conducteur de la baladeuse, qui gisait inanimé sur la chaussée. Avec l'aide de personnes accourues au bruit de la collision, l'auteur involontaire de l'accident transporta le blessé, au Café Decaevele, situé à proximité.

D'autres témoins s'étaient empressés de prévenir M. Maurice, commissaire de police de Wasquehal et de quérir M. le docteur Roussel, qui se rendirent peu après sur les lieux de l'accident. Alors que M. Maurice, aidé du garde Moinet, menait son enquête, M. Roussel prodigua ses soins à l'infortunée victime et releva une fracture ouverte de la jambe; le blessé perdait son sang en abondance, par cette plaie. Devant son état grave, le docteur décida son transfèrement à l'hôpital « La Fraternité » à Roubaix, où il fut conduit par les soins de M. Jonkeere.

L'enquête se poursuit pour établir les responsabilités. Il est de toute évidence qu'une grande part de celles-ci revient aux services qui doivent assurer au boulevard un éclairage suffisant.

LES FUNERAILLES DE M. Louis DEWITTE

Samedi à 9 h., en l'église St-Nicolas, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Dewitte, titulaire de la médaille du travail comme ancien ouvrier des établissements Hannart frère, de Wasquehal. Parmi la nombreuse assistance, on remarquait la Société des médaillés du travail, dont le défunt était membre; la présence de M. Henri Détailleur, député-maire; M. Lejeune, ancien maire, et de nombreux parents et amis du défunt. Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est dirigé vers le cimetière communal où a eu lieu l'inhumation.

M. Choquet, président de la Société des médaillés du travail, dans un vibrant discours, retraça la vie toute de labeur du défunt et adressa le suprême adieu à son camarade.

POUR LES PETITS MENAGES. — Une quête faite par le Comité de l'Association Sportive Wasquehalienne au cours d'un match joué au Stade Municipal le 1er mai, a rapporté la somme de 82 fr., qui a été versée à la Mairie.

WATTRELOS

La fête nationale de Jeanne d'Arc

Wattrelos voit se dérouler chaque année, à l'occasion de la fête Jeanne d'Arc, une manifestation patriotique d'un caractère imposant. Les esprits et les cœurs communient en ce jour, dans un même sentiment de reconnaissance envers la sainte héroïne qui, voilà cinq cents ans, sauva la France de la ruine.

Cette année encore, au milieu de la population respectueuse, cette manifestation revêtira un éclat tout particulier. Le Comité a établi un magnifique programme que nous avons publié et qui est digne de la gloire immortelle de Jeanne d'Arc.

Les Wattrelosiens montreront leur reconnaissance envers la Sainte de la Patrie, en arborant leur drapeau et en assistant nombreux aux manifestations de la journée.

Nous rappelons que c'est aujourd'hui, qu'est donné au Magasin de l'Innovation, 14, Grande-Place, le concours de tir à la carabine scolaire 6 m/m. doté de 200 fr. de prix et offert par le Comité organisateur de la fête de Jeanne d'Arc. Le stand est ouvert de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h.

LES NOCES D'OR DES EPOUX LAINE-DECRUYNAERE

Comme nous l'avons dit, le quartier de la Vieille-Place s'apprête à fêter dignement, le lundi de la Pentecôte, les noces d'or des époux Lainé-Decruynaere. Bon nombre d'habitants font déjà leurs préparatifs pour décorer leur demeure; le Comité espère que tous tiendront à témoigner leur sympathie envers ce brave ménage de travailleurs.

Les enfants et jeunes filles participant au cortège, sont priés de se trouver à 9 h., estaminet du Bon Fraisier, rue des Fleurs. Nous retraçons aujourd'hui, les principales lignes du programme :

A 9 h. 45, rassemblement des sociétés sur la Vieille-Place; à 10 h., départ du cortège; à 10 h. 30, réception des jubilaires à l'Hôtel de Ville par la Municipalité; à 11 h., messe solennelle d'actions de grâces à Saint-Maclou; à 12 h. 30, réception à la Vieille-Place par le Comité, vins d'honneur; à 14 h., banquet de la famille au Bon Fraisier; à 17 h., départ du ballon « Les Jubilaires », suivi de nombreux jeux et festivités dans le quartier; à 21 h. 30, départ du ballon lumineux « La Vieille-Place ».

Espérons que le beau temps se mettra de la partie et que cette petite fête organisée en l'honneur d'une des plus belles familles de Wattrelos, obtiendra un franc succès.

RETRAITES OUVRIERES. — Paiement demain lundi, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., au local habituel.

UNE VENTE AU BUREAU DES DOUANES DE WATTRELOS-GARE. — Le samedi 18 mai, à 14 h. 30, aura lieu, à la Gare de Wattrelos, une vente aux enchères publiques de marchandises saisies par le Service des Douanes : 23 k. 830 de café torréfié; 38 kil. 100 de chicorée; 5 kil. 050 de chocolat; 11 kil. 050 de sucre; 9 bicyclettes usagées pour hommes; 1 bicyclette usagée pour dame, et articles divers.

PHARMACIEN DE SERVICE aujourd'hui dimanche 12 mai, M. Coubaud rue Carnot, 40.

LES PERSONNES QUI DESIRENT SE DEBARRASSER de vieux ustensiles et ordures de toutes sortes peuvent les déposer pendant les journées de mardi et mercredi, sur le chantier de la rue Jean-Jaurès, à 100 mètres de la place Saint-Liévin.

LE PERCEPTEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES se rendra lundi, à l'estaminet Destailleur (anciennement Delcroix), rue du Moulin, 1, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., pour percevoir les contributions et le paiement des retraites ouvrières.

PAIEMENT DES SECOURS, 1 bis, rue Jean-Jaurès, mardi 14 mai, de 9 à 11 h. Se munir de la carte d'identité.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Réunion de tous les musiciens au local aujourd'hui dimanche, à 10 h. 45, en tenue et avec pupitre, pour assister au cortège de la fête Jeanne d'Arc.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui dimanche, à 10 h. 45, réunion au local pour participer au cortège organisé à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc.

LA BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

a l'honneur d'aviser ses actionnaires que sa dernière assemblée générale a fixé le paiement des ristournes et intérêts pour l'exercice 1928, dans l'ordre alphabétique ci-après :

Semaine du 13 au 20 avril inclus, lettres N, O, P, Q, R.. - Semaine du 22 au 27 avril inclus : lettres S, T, U, V, W, X, Y, Z. - Semaine du 29 avril au 4 mai inclus : lettres A, B, C. — Semaine du 4 mai au 18 mai inclus : lettre D. - Semaine du 21 au 25 mai inclus : lettres E, F, G, H, I, J, K. - Semaine du 27 mai au 1er juin : lettres L, M. Chacun recevra en temps opportun un bordereau établissant la somme qui lui revient.

Ces paiements auront lieu aux guichets du Crédit du Nord et dans toutes ses agences.

A densité égale, **DECLARÉE** et **GARANTIE**, ces ristournes sont les plus importantes de la région.

L'Economie sur le prix syndical est, pour cet exercice, de **CINQUANTE-SIX FRANCS** à la rondelle. 38252

LANNOY

LYS

TOMBOLA DU JEU DE BOULES DES MUTILES

Les bouleurs dont les noms suivent peuvent retirer leur lot au siège des Mutilés, 32, rue de la Mairie, à Lys, sur le vu d'une pièce établissant leur identité:

MM. Achille Leclercq, Louis Vanesse, Paul Lehembre, Henri Blomme, Alfred Lauridan, Alfred Hauwel, Jules Dhennin, Jules Sénécaux, J.-Bte Vanhamme, Oscar Delespaul, J.-Bte Tonnel, Jean Desmettre, Marcel Deloup, Henri Bailleul, Etienne Bonte, Henri Bécart, Ernest Lorthioir, Louis Delacroix, Arthur Wallart, David Joston, Alphonse Poigner, Marcel Allard, Pierre Delespaul, Louis Leclercq, Alfred Lombart, Henri Salmon, Charles Dubus, Désiré Vanhamme, Richard Desmettre, Paul Deschamps, Arthur Lepers, Jules Breton, Charles Delmarquette, Gustave Lebrun, J.-Bte Carette, Etienne Delacroix, Roubaix; Desoubrie, Leers; Adolphe Hennebelle, Emile Delbecque, Albert Lecomte.

Les lots non réclamés pour le 15 juin seront acquis à l'œuvre.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA FAMILLE »

Tous les travailleurs que la question des Assurances sociales intéresse directement, tous ceux qui désireraient être renseignés sur cette importante question, peuvent s'adresser tous les dimanches (sauf le 2e), à l'estaminet Devos, 10, rue de l'Eglise, de 9 à 10 h.: ils trouveront là quelques camarades dévoués qui se chargeront de les documenter.

HEM

Un laitier contre des électriciens

M. Gervais Hardy, âgé de 30 ans, laitier, domicilié à Annappes, 28, rue des Margerelles, a porté plainte contre des ouvriers électriciens qui, samedi, vers 11 h., alors qu'il se trouvait avec sa voiture au « Bon Fraisier », lui auraient cherché querelle. M. Hardy, menacé, se défendit avec son fouet et réussit à écarter ses assaillants. La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête sur cette agression.

CONSULTATION DE NOURRISSONS mardi 14 mai, à 15 h., à l'Ecole Pasteur.

UN CARROUSEL MONTE, au profit des pauvres du Bureau de bienfaisance, aura lieu le dimanche 16 juin.

TOUFFLERS

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA FAMILLE »

Il est rappelé à toute la population qu'une permanence est ouverte tous les samedi de 2 à 6 h. chez M. A. Caudron, 29, rue de Tournai. Tous ceux que la loi intéresse directement: ouvriers et employés, ménagères, anciens combattants, etc., trouveront là tous les renseignements qu'ils voudraient avoir.

Arrestation de deux fraudeurs

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers une heure du matin, des douaniers en faction à proximité du poste central de Toufflers, virent des ombres se mouvoir à travers champs. Pris de soupçons, ils se lancèrent à la poursuite des deux hommes qui, se voyant découverts, ne songèrent plus qu'à prendre la fuite en abandonnant le lourd ballot que chacun transportait.

L'un d'eux fut presque aussitôt appréhendé; son camarade qui dans sa fuite, était tombé dans un ruisseau, se tenait tapi dans le fossé espérant ainsi échapper aux recherches; mais peu après les douaniers qui avaient suivi sa piste, vinrent l'y cueillir.. Ce sont: Charles Lucas, 29 ans, manœuvre, domicilié à Roubaix, et Charles Roncher, forgeron, 38 ans, né à Sainte-Hélène (Vosges) et habitant actuellement Mouscron (B.). Ils étaient porteurs chacun de 35 kil. de tabac de contrebande.

Tous deux ont été transférés à la maison d'arrêt de Lille, dans la journée de samedi.

LEERS

A L'OCCASION DE LA FETE DE JEANNE D'ARC

Notre excellente société l'Harmonie Municipale de Leers, donnera à la messe de 10 h., ce jour, le programme suivant qui sera exécuté sous la direction de M. Victor Oottignies: 1. Allegro militaire; 2. Fête renaissance, final, de Andrieu; 3. La Ronde des saisons, de Büsser.

A L'HARMONIE MUNICIPALE

Nous sommes heureux de souligner les succès obtenus par de jeunes musiciens aux examens, passés à Lille, sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais. Ont obtenu au second degré en solfège et instruments: Lucien Delbrouck, mention très bien avec félicitations du jury; Bruno Demeester, mention bien; en solfège: Marcel Blin et Victor Leclercq, mention bien. Au premier degré, en solfège: Jules Bourgois, mention très bien avec félicitations du jury; Jean Bourgois, Eloi Willot, Louis Desobry, Paul Lory, Maurice Dubrunfaut, René Deroubaix, la mention bien avec diplôme; en instruments: Eloi Willot, mention très bien avec félicitations du jury; Paul Lory et Jean Bourgois, la mention bien avec diplôme; Louis Desobry, Maurice Dubrunfaut, Jules Bourgois, René Deroubaix, la mention assez bien.

Toutes nos félicitations aux jeunes lauréats sans oublier leur dévoué professeur, M. Armand Rousseau, clarinette-solo de l'Harmonie Municipale de Leers.

WILLEMS

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA FAMILLE ». — Mercredi 15 mai, réunion de la Commission de la section de la société de secours mutuels « La Famille ». Dimanche 2 juin, excursion à Anvers, par Courtrai et Gand. Pour tous renseignements, s'adresser à M. E. Lesaffre, 36, rue de la République, Willems.

Banquet Régional et Parisien

Il est sans doute inutile de présenter à nos lecteurs les ETABLISSEMENTS AGNUS PERE

Leur Agence de LILLE, 31, rue Faidherbe, a su toujours mériter l'approbation de tous, dans les cessions de fonds de commerce.

Plus de deux cents employés répondant jeudi dernier à l'invitation de la Direction, célébraient à l'Hôtel Lutetia, à Paris, la création et le développement de l'AGENCE LILLOISE

Une grande confiance et une franche cordialité présidèrent à cette réunion.

Messieurs AGNUS ET CHEREAU en profitèrent pour remercier le personnel de son dévouement et lui demander de toujours porter plus haut le nom d'AGNUS PERE.

Tous nos compliments à cette Firme qui rend de si grands services à nos régions.

TOURCOING

AUJOURD'HUI DIMANCHE 12 MAI :

Hôtel de Ville: Bureau de l'Etat-Civil, de 9 à 12 h.
Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30.
Maison des Œuvres, 16, rue des Orphelins: Secrétariat du Peuple (consultations gratuites), et Œuvres de Saint-François Régis (mariage des indigents).
Bibliothèque Catholique, rue des Orphelins: Fermée.
Bibliothèque Populaire: Fermée.
Etablissement Municipal de Bains: de 8 à 11 h.
Bibliothèque Communale: Fermée.
Bibliothèque Populaire, 20, rue de la Fin-de-la-Guerre: de 11 h. 30 à 13 h.
Caisse ouvrière de Tourcoing: de 10 h. 30 à 12 h. 30, rue de Strasbourg, 27.
Elections municipales: Scrutin de ballottage, de 8 à 18 h.
Marché aux fleurs: Grand'Place.
Fête de Jeanne d'Arc: Départ du cortège à midi, rue de Paris: défilé, place Charles-Quint, en face de la Statue.
Fêtes de quartier du boulevard de l'Egalité: 11 h. 30, concert, kiosque du boulevard de l'Egalité; 13 h. 30, départ des courses cyclistes; 16 h., kiosque de la place, fête de gymnastique; 21 h., kiosque de la place, fête de nuit.
A 17 h., patronage Notre-Dame, représentation.
Médecins de garde: Docteur Desbonnets, 66, rue Nationale; docteur Aerts, 115, rue de Roubaix.
Pharmaciens de garde: M. Coppens, 25, rue de Lille: M. Durbet, 164, rue de Menin.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE envers M. Léon Jung

secrétaire général de la Société Industrielle de Tourcoing

A l'occasion des trente ans de présence à la tête du secrétariat de la Société Industrielle de M. Léon Jung, le comité de ce groupement et les nombreux syndicats patronaux qui s'y rattachent, offraient un déjeuner, samedi à midi, dans les salons de l'Hôtel Cornet.

La table d'honneur était présidée par M. Ed. Masurel-Baratte, président de la Société industrielle et commerciale de Tourcoing, qui avait à ses côtés M. et Mme L. Jung, MM. Romain Flipo, président du Syndicat des filateurs de Roubaix-Tourcoing; Ed. Rasson, président de l'Union des fabricants de tissus pour ameublement du Nord de la France; Jos. Rasson, vice-président de l'Union des négociants en laines de Roubaix-Tourcoing. On notait également la présence de MM. Ch. Tiberghien, membre de la Chambre de commerce de Tourcoing; Alph. Motte et Ant. Dumortier, vice-président et trésorier de la Société industrielle; Marcel Rousseau, président de l'Association des teinturiers; Paul Beulque, président du Syndicat des négociants en blousses; Ad. Delmasure, président du Syndicat des négociants en laines et déchets de laines; J. Masurel, président des Amis de Tourcoing; Et. Guéranger, président du comité local de la Légion d'honneur; Tiberghien et Fatus, membres du comité de direction de l'Ecole industrielle de Tourcoing; Fleury, délégué de l'Union textile à Paris; Damez, secrétaire de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing et directeur du Comité central de la laine; Ley, administrateur-délégué du Consortium; Ch. Delecroix, président de l'Association des médaillés d'honneur et du Travail; les enfants de M. L. Jung, les représentants de nombreux syndicats patronaux de Roubaix-Tourcoing, etc...

M. Ed. Masurel, au dessert, prononça un émouvant discours au cours duquel il retraça la brillante carrière du jubilaire.

M. E. Masurel remet à M. L. Jung l'insigne du Travail pour ses trente ans au service de la Société industrielle, et au milieu des acclamations générales lui donne l'accolade et un beau souvenir, reconnaissance des nombreux services rendus à l'industrie.

MM. Romain Flipo, Ed. Rasson, Fleury, expriment à leur tour leurs sentiments de gratitude envers celui qui, pendant trente ans, sut si fidèlement et si brillamment accomplir sa tâche.

M. Léon Jung se lève ensuite et au milieu de l'attention générale dit quelle émotion il ressent devant les marques de sympathie qui lui sont si longuement témoignées.

Il adresse ses remerciements à tous ceux qui furent à côté de lui pour l'encourager dans son œuvre, à ceux qui furent ses collaborateurs, ses amis et ses compagnons aux bons et aux mauvais jours.

Et M. Jung termine en s'adressant à M. Edmond Masurel-Baratte, le vénéré président de la Société industrielle, pour le remercier des paroles élogieuses qu'il a bien voulu lui adresser et exprimer sa profonde admiration pour celui qui fut non seulement un chef très autorisé, mais aussi un ami.

Et la fête se termine par un vivat en l'honneur de M. L. Jung et de M. Léon Masurel, président de la Société industrielle.

Un concert de musique religieuse diffusé par T. S. F.

L'association « Tourcoing-Radio » a été obligée d'interrompre pendant quelque temps ses auditions ; elle se dispose à les reprendre bientôt avec le désir d'en relever le caractère artistique et de ne donner que des choses parfaitement mises au point. M. Albert Heinrich, médaille d'or de l'école Niedermeyer, organiste de l'église du Sacré-Cœur à Tourcoing, a accepté d'en prendre la direction musicale tandis qu'un membre de Tourcoing-Radio, particulièrement compétent, en assumera la direction littéraire.

« Tourcoing-Radio » fonde les meilleurs espoirs sur cette réorganisation et espère pouvoir satisfaire désormais, en même temps que le grand public, les amateurs de bonne musique et les lettrés.

Pour inaugurer cette nouvelle série de concerts, « Tourcoing-Radio » donnera à partir de l'Institution libre du Sacré-Cœur, un concert de musique spirituelle, le jeudi 23 mai à 20 h. 45. Au programme figurent des œuvres de Mendelssohn, Faure, Franck, Samuel Rousseau, Debussy, Callaerts, Firket, Wieniawski qui seront exécutées à l'orgue par M. A. Heinrich, sur alto par Mme Blick-Clerson et chantées par M. L. Dubois.

La circulation en ville

M. le Commissaire central rappelle aux conducteurs d'automobiles que la vitesse en ville est limitée à 20 kilomètres à l'heure et que l'allure des véhicules doit être réduite aux carrefours et aux abords des écoles.

D'autre part, à l'angle des rues, les véhicules ne peuvent stationner qu'à quatre mètres des croisements. Des services de surveillance dresseront des procès-verbaux aux délinquants.

POUR LES FETES DE LA PENTECOTE... voyez « **ELITE** » la Chemiserie à la Mode, 38, rue de Lille, 38, **Tourcoing**. 38855d

M. Eugène Petitsimon chevalier de l'ordre de la Couronne

M. Thaune, consul de Belgique, a conféré, au nom de son gouvernement, la Croix de Chevalier de l'ordre de la Couronne, à notre concitoyen, M. Eugène Petitsimon

Originaire de Verviers, le nouveau chevalier s'est installé à Tourcoing il y a trente ans, et a fondé la maison E. Petitsimon et Cie. Sa compétence et sa droiture en affaires lui ont acquis, dans la corporation des négociants en déchets, l'estime générale. Pendant la guerre, il a usé de tout son crédit pour venir en aide à nos compatriotes envahis.

Le gouvernement belge l'a désigné comme expert, après la guerre, pour régler les conflits financiers encore en suspens entre la Pologne et la Belgique. L'annonce de cette récompense sera sympathiquement accueillie dans les milieux lainiers de Roubaix et de Verviers.

Semences. - Baratte, spécialiste 128 r. de Lille

Les fêtes du quartier du boulevard de l'Egalité

Les fêtes du quartier du boulevard de l'Egalité se sont ouvertes samedi soir au milieu d'une vive animation qui débuta vers 20 h. 30 par une retraite aux flambeaux.

Conduite par l'inlassable Clique scolaire de Tourcoing, la retraite aux flambeaux partit de chez M. Dubrencq, rue de la Malcense et défila par les rues de la Belle-Vue, de Chantilly, Pasteur, Condorcet et le boulevard de l'Egalité.

A l'issue de cette fête, des gâteaux furent remis aux enfants qui étaient munis de lanternes vénitiennes.

Voici le programme d'aujourd'hui dimanche :

10 h., élection du maire dans les bureaux de vote qui seront désignés. — 11 h. 30, kiosque du boulevard de l'Egalité, concert-apéritif par la fanfare Les Intimes, la Clique scolaire et les Fifres scolaires. Avant le concert, défilé par le même itinéraire que le cortège. Pendant le concert, publication des résultats de l'élection du maire. — 13 h. 30, départ de la course cycliste (100 km). Grand Prix du boulevard de l'Egalité, 1.000 fr. de prix. — 14 h., course cycliste 40 km., réservée aux débutants; Circuit du boulevard. — 15 h., terrain Salembien, boulevard de l'Egalité, match de football. — 16 h., kiosque place de l'Egalité, fête de gymnastique par l'Union Tourquennoise. Démonstration des mouvements d'ensemble de la fête fédérale d'Orléans, sous la direction de MM. Bouchez et Cagnon, moniteurs. — Vers 17 h., rue de la Belle-Vue, en face de chez M. Adolphe Defrancq, arrivée du Grand Prix du boulevard de l'Egalité. — A 21 h., fête de nuit sur le kiosque, place de l'Egalité, par la Section féminine d'éducation physique La Fraternelle de Mouscron (90 exécutants), sous la direction de M. Alfred Deroose, chef moniteur. Ballets rythmés et chantés avec accompagnement d'un orchestre symphonique (20 musiciens).

TOUS bien chaussés par BOUCAU. 38376

UN INCIDENT ELECTORAL

Au cours de la journée de samedi, l'Union républicaine avait fait apposer des affiches faisant allusion au bruit qui a couru de l'affectation possible de M. Inghels au poste de directeur de la Ferme de la Bourgogne et de son gendre à celui de directeur de l'hôpital.

M. Inghels, jugeant ces affiches offensantes, les a lacérées au cours de l'après-midi et il a menacé un candidat qui voulait s'opposer à cette opération. Plainte a été déposée.

COMMUNIONS. — Pour cadeaux à offrir, profitez du choix et des prix exceptionnels de la **Bijouterie des Francs**, 170, rue de Dunkerque. Grande vente réclame : Régulateurs à carillons Westminster. Rachète cher or, argent. 35317

FEDERATION DES COMBATTANTS

Fête nationale de Jeanne d'Arc

Pour la Fédération et le Groupe des A.A.C., rassemblement pour le cortège Jeanne d'Arc, rue de Paris, à 11 h. 45, aux endroits indiqués précédemment. Ceux qui le peuvent sont priés de se rendre d'abord au siège de leur groupe de quartier pour se rendre en corps au lieu de rassemblement. Les adhérents auront à cœur d'assister nombreux à cette manifestation en l'honneur de notre héroïne nationale.

Groupe des Anciens Combattants du Blanc-Seau. — Excursion Lorette-Vimy. — Vu les difficultés de trouver le repas de midi au cours du voyage, un dîner sur commande peut être servi au restaurant qui se trouve sur le plateau de Lorette au prix de 9 fr., boissons non comprises (potage, hors-d'œuvre, 1 plat de viande, 1 plat légumes, fromage et gâteaux). Les amateurs sont priés de se faire inscrire au siège, 107, rue de Mouvaux jusque mardi soir 14 mai, dernier délai.

Groupe des Plats. — Continuation du concours de tir dimanche, de 10 h. à midi, au siège.

FETES DES PHALEMPINS

La fête organisée annuellement dans ce quartier aura lieu les samedi, dimanche et lundi de la Pentecôte, comme chaque année, au bénéfice des vieillards de l'Hospice. Nous publierons incessamment le programme de cette fête qui doit remporter un légitime succès.

Les personnes désireuses de participer au concours des vélos fleuris voudront bien envoyer leur adhésion au Comité.

LES REUNIONS TRIMESTRIELLES DU COIN DE TERRE ET FOYER TOURQUENNOIS

Le Comité de l'Œuvre des Jardins Ouvriers nous prie de rappeler que deux importantes réunions de section auront lieu cette semaine.

Mardi soir, à 19 h. 30, dans la grande salle du Patronage Ste-Anne, se réuniront tous les jardiniers du Clinquet et du Brun-Pain.

Le lendemain mercredi, à la même heure, dans la salle habituelle du Cercle de la rue Ingres, se tiendra l'assemblée des jardiniers des quartiers du Pont-Rompu, de Notre-Dame de Lourdes, du Centre et du Pont de Neuville.

Ces réunions sont très importantes, parce qu'on y communiquera aux sociétaires des avis très détaillés pour la grande fête jubilaire du 16 juillet. En outre, dans une causerie claire et pratique, un orateur donnera les renseignements les plus précis sur l'application de la loi des Assurances sociales. Les réunions se termineront par une tombola traditionnelle.

Société de gymnastique « La Jeunesse du Blanc-Seau »

Nous apprenons avec plaisir qu'un membre de la société M. Maurice Sailly, actuellement détaché comme moniteur à l'Ecole de Joinville-le-Pont, vient de passer avec succès les examens de professeur de gymnastique, devant l'Académie de Paris. Nos vives félicitations ainsi qu'à son dévoué professeur, M. Louis Delescluse.

LES ASSURES DES RETRAITES OUVRIERES nés en avril, sont invités à se présenter, munis de leur carte annuelle, au bureau des Retraites ouvrières, à l'Hôtel de Ville dans l'ordre indiqué ci-dessous, afin d'échanger cette carte. Ordre d'échange: A. B. C. 13 mai, de 10 h. à midi; D à Di, de 14 à 16 h.; Di à K. 14 mai, de 10 h. à midi; L à Q, de 14 à 16 h.; R. S. T. U. 15 mai, de 10 h. à midi; V à Z, de 14 à 16 h.

LA FRAUDE. — Les préposés de douane ont arrêté et remis à la gendarmerie de Tourcoing, pour être déféré au Parquet de Lille, Daniel Béel, âgé de 26 ans, rue du Drouckaert, à Neuville-en-Ferrain, qui était porteur de 1[illegible] kilos de tabac de provenance étrangère.

SOCIETE NATIONALE « LES MEDAILLES MILITAIRES. — Les Médaillés Militaires sont informés qu'une excursion au plateau de Lorette, Vimy, etc., est organisée le dimanche 9 juin. Le coût du voyage, dîner compris, sera de 15 fr. environ. Les souscriptions seront reçues lors de la prochaine réunion générale qui aura lieu le 26 mai prochain.

CLIQUE SAINT-MAURICE ET C. C. C. — Aujourd'hui, fête Jeanne d'Arc. Rassemblement à 9 h. 30, pour assister à la grand'messe de 10 h. à Notre-Dame en l'honneur de la Sainte, et pour participer ensuite au cortège. Présence indispensable pour les tambours, clairons, trompettes (tenue d'été). Rassemblement au siège, où seront données les dernières instructions concernant le départ de samedi pour Maestrick et l'ordre des dernières répétitions.

FEDERATION DE JEUNESSE CATHOLIQUE DE TOURCOING ET SES CANTONS. — Réunion mensuelle des présidents (cours des militaires), aujourd'hui dimanche à 10 h. dans le local habituel rue des Orphelins.

FIFRES SCOLAIRES. — Dimanche 12 courant réunion au siège, à 9 h. 30, en tenue, culotte blanche pour se rendre aux fêtes du boulevard de l'Egalité.

CERCLE SYMPHONIQUE DU FLOCON. — Lundi à 19 h., répétition partielle pour les violons.

CHORALE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Réunion de tous les choristes aujourd'hui, à l'église pour l'exécution de la messe et de la Cantate à Jeanne d'Arc.

FANFARE LES INTIMES. — Dimanche 12 mai, réunion en tenue avec petits pupitres, à 10 h. 45 chez Dubreuque, 8, rue de la Malcense, débit de tabac. Concert boulevard de l'Egalité.

EMPLOYEZ LE CHAUFFE-BAIN qui est toujours **prêt à fonctionner**, qui est **économique** et **commode. - L'usage du bain devient ainsi un plaisir.**

MOUVAUX

AU FOYER CATHOLIQUE MOUVALLOIS

Aujourd'hui, dimanche, fête Jeanne d'Arc. A cette occasion, comme chaque année, l'Association du F.C.M. donnera son banquet annuel. Les sociétaires sont priés de se trouver à 9 h. 30

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 12 mai 1929 — N° 90.

La Fée Printemps

PAR JULES MARY

— Moi, je n'ai pas d'opinion. Cela vous regarde. Il y a du pour et du contre, allez... Mettons en dehors l'intérêt sacré de la justice... Rendons Mirador à la liberté, avec des excuses même... Et examinons ce qui reste à faire... En somme, il y a un meurtre à venger, celui de Jactel, mais, à l'exception de la société, qui réclame le châtiment du meurtrier ? Personne. Ce pauvre diable de Jactel était inconnu de tous... Il n'était pas marié, il vivait seul, absolument seul. A l'heure qu'il est, tout le monde l'a oublié... Si le châtiment du meurtrier doit entraîner des catastrophes, une mort peut-être, celle de Jenny, une ruine assurément, celle de votre frère, croyez-vous qu'il ne serait pas préférable de laisser le crime impuni ?...

Et comme Laurent allait protester.

— Oui, oui, vous vous indignez... mais enfin j'examine les choses froidement, moi Jusqu'à aujourd'hui, mon amour-propre était en jeu... mon orgueil de policier... Mais puisque je triomphe, il n'y a plus d'amour propre ni orgueil... Reste la raison... Si nous mettons le père Jactel à part, que restera-t-il ?... Le scandale du cercle de la rue de la Paix ?... Il est bien oublié, ce scandale ; à Paris, on est indulgent, et quand un an ou deux de vie de travail et de probité auront coulé dessus, du diable si quelqu'un songera à vous jeter cette mauvaise affaire à la tête... D'autant plus que vous n'étiez pas coupable. Ensuite, qu'avons-nous encore ? Les billets faux ?... Vous avez été accusé, traité de faussaire... mais cette accusation n'est pas sortie de votre famille et n'a pas tenu longtemps devant votre désespoir et devant vos larmes... Reste le dommage matériel, très réel et très grand, causé à votre frère par le remboursement de ces billets et par le vol de la caisse, — un vol qui pourrait bien avoir été combiné pour empêcher le marquis de faire face à ses échéances, — mais là encore le dommage est couvert, il n'existe plus... Bertignolles ne devient-il pas l'associé de votre frère ?..

« Où est le dommage dès lors ?

— Gaume, si je ne connaissais votre amitié pour moi, si vous ne m'en aviez donné des preuves, je croirais que M. Bertignolles vous a gagné à sa cause.

Gaume soupira. Il répondit avec tristesse :

— Je vous l'ai dit, mon cher Laurent, je crains les catastrophes. Et je ne puis m'empêcher de penser à cette pauvre Jenny...

— Il est une autre jeune fille aussi digne que Jenny d'être heureuse, aussi belle, aussi bonne que Jenny, et qui me semble être victime aussi, celle là...

— Marie-Rose !

— Marie dont je n'ai jamais compris la singulière conduite, dont jamais je n'ai pu m'expliquer l'abandon... Marie que j'aime de tout mon cœur... Marie à qui je dois de vivre... et bien mieux, à qui je dois de m'être arrêté sur la voie fatale où je roulais !.. Qui me dit que Marie, elle aussi, n'a pas été atteinte par l'intrigue de Bertignolles ?..

— Marie-Rose vous aime... Elle n'a jamais cessé de vous aimer.

— Gaume ! Vous l'avez vue ? Vous savez où elle s'est réfugiée ?

— Chez son oncle ! Je manque à ma parole en disant cela, mais je ne prévoyais pas non plus tous ces événements... Oui, Marie-Rose vous adore... Et l'abandon étrange que vous lui reprochez, dont vous vous étonnez, est une preuve de cet amour... Elle n'a cédé qu'aux instances de votre mère et de votre frère... Cette preuve d'amour, ils la lui ont demandée... Ce sacrifice d'elle-même, ils lui ont persuadé qu'il était nécessaire... parce que, si elle refusait de se sacrifier, si elle vous retenait auprès d'elle, elle vous perdait et elle perdait votre frère... Alors, convaincue, mais le désespoir dans le cœur, elle a cédé.

— Ah ! c'est mal, c'est mal... Pauvre Marie ! Pauvre Fée Printemps ! Vous voyez que j'ai raison de l'opposer à Jenny... Laquelle des deux mérite plus de pitié ?... J'aime Marie et je n'aime pas Jenny... Laquelle des deux dois-je sacrifier ?

— Pauvre Jenny ! dit Gaume.

Puis tout à coup, reprenant son ton habituel, fait de gaîté, beaucoup plus que de mélancolie, après un effort pour chasser les tristes préoccupations qu'assiégeaient depuis quelques minutes :

— Résumons-nous, monsieur de Soulaimes. Nous avons examiné le pour et le contre ! Etes-vous pour le châtiment ? Ou bien voulez-vous fermer les yeux sur ce qui s'est passé ?

— Le châtiment, Gaume ! fit Laurent avec gravité.

— Quel qu'il soit ?

— A la grâce de Dieu !

— Quelles qu'en soient les tragiques conséquences ?

Laurent hésita, baissa la tête.

Puis d'une voix étouffée :

— Oui, dit-il, quelles qu'en soient les conséquences.

— C'est bien... Voilà une affaire entendue. A présent, nous pouvons marcher sans plus d'hésitations.

— Que comptez-vous entreprendre ?

— Puisque vous voulez le châtiment, vous en voulez les moyens. Un des moyens pour que nous réussissions, est de ne rien changer à la situation présente.

— Comment ! Jenny ?

— Oui, oui, vous continuerez à faire la cour à Jenny... La date de votre mariage est fixée ?...

— Dans huit jours!... lundi prochain!...

— Le contrat va être signé?

— Après-demain.

— Le mariage à la Mairie?

— Aura lieu le même jour que le mariage à l'église.

— Eh bien, il ne faut rien changer à tout cela!

— Gaume, vous êtes fou!

— Non pas que je sache! fit naïvement le brave garçon.

— Mais, Marie-Rose?

— Vous ne la reverrez pas.

— Est-ce possible... puisque vous m'affirmez qu'elle m'aime?

— Vous ne la reverrez pas. Il le faut. Ou je [illegible]

— Mais, Gaume...

— Elle a bien attendu... Elle attendra encore...

— Mais ce mariage ne peut se faire...

— Il ne se fera pas...

— Qui l'empêchera? D'où viendra l'obstacle?...

— Je n'en sais rien encore... mais l'obstacle viendra.

— Cependant, il se peut que vos prévisions soient trompées...

— Elles ne le seront pas.

— Supposons-le, pourtant!

— Eh bien, vous épouserez Jenny...

— Gaume!

— Oui, si je me suis trompé, vous épouserez Jenny, parce qu'alors, si l'obstacle que je prévois ne surgit pas, c'est que rien n'existe de ce que je me suis imaginé. L'échafaudage croule. Et, en ce cas, Romain Goux est innocent ...tout le monde est innocent... C'est moi qui ne serai qu'un imbécile...

— Et vous ne m'expliquerez pas?...

— Ce n'est pas la peine.

— Gaume, je ne puis vous obéir ainsi, les yeux fermés.

— Alors, adieu! Aussi bien, tout ce que je prévois ne devant pas être gai, j'aime autant m'en aller tout de suite...

Et il fit mine de gagner la porte, le chapeau sur la tête.

Laurent le rappela.

— Gaume!

L'agent s'arrêta, attendant.

— Je ferai ce que vous ordonnerez!

— Je n'ai aucun ordre à vous donner... C'est un conseil seulement. Ne changez rien à ce qui est... Laissez aller les choses... [illegible] et vous devrez vous marier avec Jenny... et dites-vous bien que vous vous marierez peut-être...

— C'est bien!

XIII

Tout près du bonheur

Bertignolles commençait, après les craintes des derniers jours, à être plus tranquille.

Il venait de traverser une crise terrible.

Romain Goux, soupçonné, arrêté, c'était le renversement de ses projets, l'anéantissement de ses rêves.

Gaume ne se trompait pas, et l'agent qu'il avait envoyé au Havre l'avait bien renseigné.

Bertignolles mentait en prétendant que son secrétaire avait quitté Paris et n'y reviendrait qu'après un mois.

Un mois!

C'était plus qu'il n'en fallait au reste pour mener à bonne fin son intrigue.

Un mois!

C'était trois semaines de trop puisque dans huit jours Jenny serait mariée!

Romain Goux avait quitté l'hôtel Bertignolles lorsqu'il avait vu, se rendant à l'évidence, que le danger le serrait de trop près.

Bertignolles lui avait dit:

— Vous avez été entendu, pendant le bal. On a reconnu votre voix. Le marquis de Soulaimes a reconnu votre taille, votre allure. Enfin, ce qui est plus grave, Jenny elle même a dit que le déguisement du cow-boy cachait votre nom... Vous êtes perdu si vous restez...

— Je ne veux pas quitter Paris...

— Du moins, éloignez-vous de l'hôtel... J'inventerai une histoire...

— Soit!

(à suivre).